Communiqué de presse

RÉGION NORMANDIE
www.normandie.fr

Le 5 novembre 2024

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 4 novembre 2024, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 250 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **152 500 euros d'aides au titre du dispositif « Start Coup de Pouce » pour soutenir la reprise ou la création de 40 entreprises** de moins de 10 salariés en Normandie ;
- **Près de 1,86 million d'euros en prêts à taux nul et 64 293 euros en subventions au titre du dispositif « Impulsion Développement » pour accompagner les projets de développement de 12 entreprises normandes** dont : un prêt de 234 650 euros à la société Aluminium Verre Acier (A.V.A) de Franqueville-Saint-Pierre (76) pour financer des investissements pour moderniser et développer son outil de production ; un prêt de 50 000 euros à l'entreprise DROP ! de Caen (14) pour accompagner le lancement commercial de ses systèmes de filtration d'eau pour les particuliers ;
- **237 550 euros en prêt à taux zéro et 1 230 euros en subvention au titre du dispositif « Impulsion Proximité » pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 7 entreprises normandes**. A titre d'exemple, les élus régionaux ont accordé : un prêt de 12 300 euros et une subvention de 1 230 euros à la Boulangerie-pâtisserie Rivey de Cherbourg-en-Cotentin (50) pour lui permettre d'investir dans du matériel de conservation afin de faire face à la demande croissante de la clientèle ; un prêt de 50 000 euros à l'entreprise de couverture GOUJON & Fils de Saint-Laurent-en-Caux (76) pour financer l'acquisition d'un chariot télescopique rotatif qui permettra de faciliter le travail des salariés en réduisant la manutention ;
- **Une subvention de 42 980 euros au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »** pour financer la construction d'un nouveau bâtiment porté par la SCI KANID pour la société d'exploitation SHOP CONCEPT & SERVICES à Mondeville (14) ;
- **860 000 euros en prêts à taux nul et 6 149 euros en subventions d'investissement au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 11 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 207 emplois ;
- **Près de 2,95 millions d'euros au titre du Fonds pour une Transition Juste (FTJ) pour financer le projet de l'entreprise SOLVALOR**, PME située sur la commune de Sotteville-lès-Rouen, en Vallée de la Seine, et qui vise la mise en œuvre d'un process innovant, unique au monde, permettant de valoriser les fines (granulat constitué d'éléments de très petites dimensions, utilisé pour augmenter la compacité du béton, d'un sol) issues du lavage de terres en charges minérales géosourcées. Le projet

consiste en la construction d'une unité de production qui permettra la création du process de fabrication industrielle de la matière SOLLFILL.

- **Une subvention de 12 000 euros au club Normandie pionnières** pour son plan d'actions 2024 pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat par les femmes.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

- Soutien au projet "IDIT HORIZON 2025"

L'IDIT, organisme unique en France, est spécialisé dans les études et la recherche en droit des transports, de la logistique et de la mobilité, s'inscrivant dans un cadre national et international. La Région lui a accordé **une subvention de 346 652 euros pour le projet "IDIT HORIZON 2025" qui vise à développer des innovations de service dans le management des risques et dans l'acquisition des connaissances en droit de la transition écologique.** Il permettra également à l'IDIT un ressourcement scientifique en management des risques industriels et logistiques face aux mutations technologiques et climatiques.

- Soutien aux projets d'innovation menés en collaboration entre entreprises et équipes de recherche

Les élus régionaux ont attribué **un montant d'aide total de 475 720 euros** pour financer les trois projets d'innovation suivants :

- Le projet « La P'tite Bichette », porté par l'entreprise La P'tite Bichette (Saint Vigor d'Ymonville - 76) et l'Organisme de Recherche et de Diffusion des Connaissances Unilasalle (Mont Saint Aignan - 76) qui vise à développer et produire en Normandie des serviettes hygiéniques à base de chanvre et lin.
- Le projet KerifAI porté par l'entreprise Adcis, le CHU de Rouen et la PME Forlabs (14), qui vise à développer une nouvelle méthode d'analyse automatique et précise de greffons de cornée.
- Le projet CEVAN, porté par l'entreprise Archie (Les Andelys) et l'Organisme de Recherche et de Diffusion des Connaissances Université de Caen Normandie qui consiste à réaliser une Cartographie des constituants (molécules et micro-organismes) à l'origine d'Effet santé de VinAigres de cidres Normands présents dans les vinaigres de l'entreprise Archie.

- Soutien à la Recherche

Au titre de sa politique de soutien à la Recherche, la Région a attribué les aides suivantes :

- **un montant total de 865 730 euros au titre du dispositif « Normandie Recherche – Emergents » pour financer 6 projets de recherche** sur des sujets émergents et peu explorés ;
- **un montant total de 245 506 euros pour financer à hauteur de 50 % 4 thèses** ;
- **un montant total de 1,23 million d'euros au titre du dispositif « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence 2024 »** pour financer trois projets de recherche qui pourront ensuite candidater à des appels à projets d'envergure nationale ou internationale .

- Soutien à l'Enseignement supérieur

Les élus régionaux ont voté les aides suivantes :

- **15 millions d'euros pour le projet de réhabilitation de la Bibliothèque Universitaire Pierre Sineux** qui s'intègre dans le projet « Campus nouveau siècle »

de réhabilitation des bâtiments C et D du Campus 1 de l'Université de Caen Normandie et qui vise à moderniser et réorganiser les espaces intérieurs pour mieux répondre aux besoins actuels des utilisateurs.

- **135 000 euros pour financer le programme d'actions porté l'Institut Polytechnique UniLaSalle** et qui vise à développer des parcours de formation d'envergure internationale et renforcer l'ouverture à l'international des étudiants ;

NUMERIQUE :

- Soutien au développement de solutions numériques basées sur l'intelligence artificielle

Dans le cadre de sa stratégie numérique, la Région a décidé de faciliter le recours aux solutions numériques basées sur l'intelligence artificielle à travers le dispositif « Booster IA : Soutien à l'émergence de preuves de concept IA ». A ce titre, la collectivité a voté **une aide d'un montant de 18 500 euros au bénéfice de l'entreprise Conscience Robotics (14)** qui conduit une expérimentation d'algorithmes d'intelligence artificielle pour améliorer **une solution d'alerte et de prévention des chutes des personnes vulnérables dans un établissement de santé.**

- Programme « Normandie Connectée »

Dans le cadre de son programme « Normandie Connectée », la Région a décidé d'attribuer les aides suivantes :

- Un montant total d'aides de 15 719 euros pour permettre à l'association Familles Rurales de Briouze (61) et au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de l'Orne à Alençon (61) d'acquérir du matériel numérique.
- La somme de 4 800 euros à Sandrine Darrieu, auto-entrepreneuse, pour la réalisation d'une étude de préfiguration d'un tiers-lieu sur la commune de Serquigny (27).

ORIENTATION ET FORMATION

Les élus régionaux attribuent :

- la somme globale de **39 687 euros au titre du Fonds Social Régional** à 32 établissements, afin d'aider à la prise en charge par les familles des dépenses d'hébergement, de restauration, de transport, et aux dépenses liées aux frais de santé ou de mutuelle pour les jeunes en rupture familiale ;
- des subventions pour un montant global de **363 969 euros aux établissements normands**, leur permettant de faire l'acquisition de matériels et de mobiliers ;
- un montant de **plus de 1,33 million d'euros, au titre du Fonds de soutien à l'apprentissage, pour les projets de 4 établissements**, dont 204 497 euros au Centre Régional d'Action et Formation Sport et Santé pour la création d'une filière/école de journalisme en Normandie du BAC+2 au BAC+5, et plus de 3,97 millions d'euros au titre de l'Aide à l'investissement des CFA, pour accompagner les projets pédagogiques et immobiliers de 3 établissements, dont 531 076 euros à l'Ecole de Formation Initiale Industries Pharmaceutiques (CFA IMT) pour son projet de création d'un plateau pédagogique "usine école" dédiés aux industries de santé et de bien-être.

Les élus régionaux ont en outre approuvé la convention de financement entre la Région Normandie et les entreprises privées participant au projet 3NC : EDF, EIFFAGE, ENEDIS et ORANO SUPPORT.

- Soutenir les écoles de productions en Normandie

Aujourd'hui, la Région Normandie compte 10 Ecoles de production. Le 1er octobre 2024, la Région a lancé un appel à projets FSE+ 2021-2027 « Actions de raccrochage : Parcours diplômant en école de production » accessible par les écoles de production dès la 4ème année d'activité afin de les soutenir, dans la mise en œuvre de leurs actions de formation qualifiantes via la production, au bénéfice des jeunes normands en situation de décrochage scolaire.

A ce titre, elle accorde pour l'année scolaire aux **10 écoles de productions de Normandie une enveloppe globale de 588 750 euros** :

- 30 000 euros à l'Association Institut Lemonnier – Centre de Formation d'Insertion, pour l'opération « Ecole de Production Lemonnier 100% Bois » de l'année scolaire 2024 – 2025,
- 30 000 euros à l'Association Ecole d'Usinage du Cotentin, pour l'opération « Ecole d'Usinage du Cotentin » ;
- 23 750 euros à l'Association L'école des Semeurs, pour l'opération « Ecole de Production en maraîchage bio de Beaumesnil »,
- 30 000 euros à l'Association Ecole de production de la Métropole Havraise, pour l'opération « Ecole de Production de la Métropole Havraise »,
- 30 000 euros à l'Association Education et Formation, pour l'opération « Ecole de Production Le P'tit plat à Petit Quevilly »,
- 30 000 euros à l'Association Education et Formation, pour l'opération « Ecole de Production Usin'Eure à Evreux »,
- 100 000 euros à l'Association Ecole de production GM2A Garage Mécanique Auto à Argentan, pour l'opération « Ecole de Production Mécanique Auto-Argentan »,
- 75 000 euros à l'Ecole de Production Fil en Normandie, pour l'opération « Ecole de Production Fil en Normandie à Conde-en-Normandie »,
- 80 000 euros à l'Association EpiFA 61, pour l'opération « Ecole de Production EpiFA 61 à Flers »,
- 160 000 euros à l'Association « En quête d'avenir », pour l'opération « Ecole de Production Métal Academy à Caen ».

- Programme FSE+

La Région Normandie a sollicité un soutien du Fonds Social Européen (FSE) pour mettre en œuvre son projet « Programme de formations qualifiantes 2023-2024 », pour lequel les élus régionaux ont adopté un cofinancement FSE+ d'un montant de 10 millions d'euros.

De plus, les élus régionaux ont approuvé la sélection des **22 dossiers déposés par les Missions Locales** en réponse à l'appel à projet « actions de raccrochage, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes normands». Cet appel à projets a été lancé en mai 2024 par la Région, qu'elle a doté d'une enveloppe financière de 2,25 millions d'euros.

En outre, la Région a lancé en novembre 2023 un appel à projet doté d'une enveloppe financière de 5 millions d'euros pour soutenir des projets organisant des manifestations et des événements à rayonnement régional. Ces projets doivent avoir comme objectif de renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers, des filières régionales et des formations associées. A ce titre, la Région Normandie a retenu le projet de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers, qu'elle dotera d'une **enveloppe de plus de 1,72 million d'euros**.

JEUNESSE ET SPORT

Au titre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Région accorde les subventions suivantes :

- **226 740 euros** pour favoriser la mobilité de 276 jeunes Normands au titre du dispositif Pass Monde ;

- **Une enveloppe globale de 90 000 euros** à l'Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs (AFOCAL), l'Ecole des Pôles et Unis Cité Normandie pour la concrétisation de leurs projets d'éducation à l'environnement et aux droits de l'Homme.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'aménagement du territoire, la Région accorde les aides suivantes :
- **une enveloppe globale de 1,9 million d'euros au Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Bocage et au GIP d'aménagement du territoire du Pays d'Alençon,** au titre du dispositif d'aide « Revitalisation des centres : Aide aux Commerces des Territoires - ACTe » ;
- **111 183 euros pour la réhabilitation de 15 logements** au titre du renforcement de l'offre locative dans les centres-villes et les centres-bourgs ruraux ;
- **10 000 euros à l'ESH LE FOYER STEPHANAIS de Saint Etienne du Rouvray** (76) pour la requalification de l'immeuble Collectif Fraternelle (15 logements) et de 114 logements dans le Quartier Centre Ville de Val de Reuil.

- Plus de 3,18 millions d'euros pour encourager la revitalisation urbaine
5 projets ont été retenus suite aux appels à projets FEDER « Aménagement et requalification des espaces publics » et « Reconversion d'espaces urbains ou industriels en friche ». A ce titre, les élus régionaux attribuent :

- 1 million d'euros à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle pour l'aménagement des espaces publics du quartier de La Madeleine à L'Aigle (ANRU) ;
- 1 million d'euros à la Commune de Barentin pour la requalification de la friche Badin en parc paysager ;
- 113 682 euros au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Normandie Maine, pour le financement de l'opération « Récré 'Actions : quand la nature des cours d'écoles devient un enjeu d'attractivité des centres-bourgs» ;
- 746 072 euros à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour la reconversion du site SNCF en friche situé rue Demidoff en un espace de dépôt pour le projet d'extension du réseau de tramway ;
- 330 000 euros à la Communauté d'Agglomération Flers Agglo pour la création d'un pôle Economie Sociale et Solidaire - Tiers-Lieu solidaire et culturel.

SANTE

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer **une enveloppe globale de 1,71 million d'euros** pour accompagner de nombreux projets de soins, dont 111 703 euros au Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf Louviers Val de Reuil pour la création d'un poste de coordinatrice de la maison des femmes du CHIELVR.

En outre, la Région attribue **une enveloppe globale de 2,17 millions** d'euros pour soutenir les projets des établissements de santé de Normandie dans le cadre du plan régional d'investissement issu du SEGUR de la Santé (2021-2030) :

- 630 000 euros à la Fondation Bon Sauveur de la Manche pour la construction d'un bâtiment neuf regroupant les soins de crise pour le territoire centre Manche avec à terme l'accueil des lits de crise pour adolescents ;
- 547 295 euros au Centre Hospitalier Public du Cotentin pour le réaménagement de son plateau technique de cardiologie et de réfection de son unité de soins intensifs de cardiologie (USIC) ;
- 1 million d'euros à l'Hôpital Privé de la Manche pour la création d'une unité de stérilisation pour l'Hôpital Privé de la Manche, qui actuellement sous-traite la stérilisation de son matériel chirurgical à Caen.

AGRICULTURE ET PECHE

Au titre de sa politique en faveur de l'agriculture et de la pêche, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **236 250 euros pour accompagner les 116 projets** retenus au titre du dispositif MAEC Protection des Races Menacées ;
- **133 000 euros pour soutenir les 23 projets** retenus au titre du dispositif MAEC Amélioration du Potentiel Pollinisateur des Abeilles ;
- **79 200 euros à 22 exploitations agricoles** sélectionnées répondant aux critères d'éligibilité du dispositif Contrat de transition : MAEC forfaitaire « Transition des pratiques » ;
- **Plus de 13,18 millions d'euros pour permettre la réalisation de 106 projets d'investissement** dans les exploitations agricoles au titre du dispositif Normandie Agriculture Investissement, notamment la construction de bâtiment de stockage, ou l'acquisition de roundballer lin, semoir semis direct, souleveuse à lin…
- **610 745 euros pour accompagner 2 projets d'investissement** d'entreprises au titre du dispositif Normandie Entreprises Industries, dont 570 960 euros à TEURGOULE INDIVIDUELLE RESTAURATION pour la création d'un nouvel atelier à Barbery (14), à proximité immédiate de la Ferme de la vieille abbaye ;
- **385 000 euros au titre de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)** pour accompagner 15 projets d'installation.

- Projet pilote agricole : mise au point et aide à la commercialisation d'un lait infantile de jument/céréales

La SARL Chevalait, qui produit du lait de jument, travaille depuis plusieurs années sur la reconnaissance de ce lait en tant que lait infantile. A ce jour, le lait 100 % jument produit par l'élevage de l'entreprise est autorisé à la consommation à partir de 10 mois pour les bébés humains. Ce projet a pour objectif la création et l'homologation d'un nouveau produit qui pourra être consommé à partir de 6 mois. La reconnaissance du lait de jument en tant que lait pour bébés et nourrissons permettra à terme de proposer une nouvelle solution alimentaire pour les enfants intolérants ou allergiques au lait de ruminants (vaches par exemple). La création de ce nouveau marché aura également un effet positif pour la préservation et le développement de la race percheronne au travers de la mise en place de nouvelles voies de valorisation des productions et ainsi de nouveaux revenus pour les agriculteurs. **La Région Normandie soutient ce projet pilote à hauteur de 60 000 euros**.

FILIERE BOIS

Au titre de sa politique en faveur de la filière bois, la Région Normandie accorde les subventions suivantes :

- **2 950 euros pour financer 3 prestations de conseil au titre du dispositif Normandie Forêt Conseil** permettant l'accompagnement des prestations auprès des propriétaires forestiers privés et des collectivités territoriales ;
- **166 668 euros à 4 projets d'investissements d'entreprises de la filière bois** dont 91 392 euros à l'entreprise individuelle Emmanuel Langlais à Réveillon (61) pour l'acquisition d'une pelle forestière équipée d'une tête d'abattage ;
- **83 415 euros pour 5 projets de reboisement, d'amélioration de peuplement ou de desserte forestière** au titre du dispositif Normandie Forêt Investissement.

FILIERE EQUINE

Au titre de son soutien à la filière équine, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **432 524 euros pour aider les projets d'investissements de 15 entreprises de la filière équine**, dont 99 527 euros au Haras de Brenhor à Dives sur mer (14) pour la construction d'une écurie ;
- **50 000 euros au titre du dispositif "Hippodromes normands de demain",** à l'Association Classic Sports, située à Trouville sur Mer (14), pour son projet de remise à niveau de la carrière de compétition de l'Hippodrome de Cabourg, ainsi que des carrières de détente associées, afin d'y organiser des compétitions équestres de haut niveau, notamment le jumping international « Cabourg Classic ».

TOURISME

- Normandie médiévale
Les élus régionaux attribuent **333 333 euros à la Commune de Domfront en Poiraie** pour le mapping pluriannuel dans la cité médiévale de Domfront 2024-2027. Dans le cadre du projet de développement touristique de la cité médiévale, la commune de Domfront en Poiraie souhaite développer des spectacles son et lumière type mapping de 2024 à 2027, afin de valoriser son patrimoine et développer une offre évènementielle en soirée, pendant la saison estivale et le mois de décembre. Ce projet s'inscrit dans la stratégie touristique régionale et dans la stratégie de développement de la destination touristique Normandie médiévale.

- Tourisme de mémoire
La Région Normandie accompagne **Normandy Memorial Trust à hauteur de 350 000 euros** pour la création du pavillon d'accueil "Winston Churchill Centre" (WCC) sur le site du Mémorial britannique de Ver-sur-mer (14). Il permettra de renforcer l'offre touristique sur cette thématique sur le secteur des plages du Débarquement, grâce à ses espaces d'exposition, de médiation, notamment à destination des scolaires, d'information touristique, de restauration et d'une boutique. Le Mémorial britannique de Ver-sur-mer est le seul site de mémoire à rendre hommage nominativement aux troupes britanniques disparues lors de la Bataille de Normandie.

- Tourisme pour Tous - Sweet Home Cabourg (14)
Les élus régionaux ont décidé d'accorder **182 399 euros à la SCI Sweet Home** pour son projet de rénovation des infrastructures et hébergement du Village Vacances. La SCI Sweet Home prévoit de réaliser la rénovation de la piscine du site permettant l'adaptabilité aux personnes en situation de handicap et la réduction des coûts énergétiques (création d'un système de recyclage de l'eau et travaux d'isolation). Le projet prévoit également la rénovation de la maison normande, permettant d'offrir au public 8 chambres supplémentaires, soit 22 chambres en totalité sur le site du Village Vacances.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Plan « Normandie Bâtiments Durables »
La Région a mis en œuvre le plan "Normandie Bâtiments Durables" pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la construction durable et de la rénovation énergétique du parc bâti normand. Dans ce cadre, les aides suivantes ont été allouées :

- **Un montant total de 912 707 euros au titre du dispositif « IDEE Action - Rénovation énergétique des copropriétés »** pour financer la rénovation énergétique de **479 logements** situés dans des copropriétés à Caen, Hérouville-Saint-Clair et Rouen.
- **Un montant total de 944 500 euros au titre du « Chèque Eco-énergie »** pour permettre à **493 foyers normands** d'engager un audit énergétique ou des travaux de rénovation énergétique.

- **Un montant total de 2,15 millions d'euros de fonds européens FEDER pour la rénovation de 308 logements sociaux** à Caen, Rouen, Elbeuf et Le Trait.

- Soutien au développement de la méthanisation
Consciente de l'intérêt de la méthanisation en remplacement des énergies fossiles et pour le développement économique local, la Région a décidé d'attribuer **plus de 1,3 million d'euros de fonds européens FEDER pour financer trois projets de construction d'unité de méthanisation** sur les communes d'EMALLEVILLE (14), ETREHAM (14) et Sées (61).

- Soutien au réemploi
L'association ID VERRE de Guichainville a pour projet d'acheter une laveuse pour le réemploi de bouteilles qu'utilisent les producteurs locaux. L'achat de cet équipement permettra **le traitement de 1 200 000 bouteilles en 2025** et de répondre en partie aux besoins du territoire normand en solutions de lavage pour le réemploi des contenants alimentaires et bouteilles. La Région a décidé d'aider à la réalisation de ce projet par le versement d'**une subvention d'un montant de 198 387 euros au titre du dispositif « IDEE Innovation ».**

- Accompagnement à la transition écologique
La Région a la volonté de faire évoluer les comportements vis-à-vis des questions environnementales, économiques et sociales en soutenant les projets d'accompagnement à la transition écologique. Dans ce cadre les élus régionaux ont attribué les aides suivantes :

- **un montant total de 130 000 euros de subventions pour soutenir les 4 actions suivantes** :
    - L'organisation du festival *Les Anthroposcènes* qui propose, chaque année, 120 manifestations dans plusieurs villes normandes (ateliers sur les enjeux de la transition, spectacles, films, documentaires, expositions, conférences…)
    - Le programme d'actions de l'association D'Écouves Verte (61) qui prévoit l'organisation d'ateliers de pratiques écologiques, des chantiers participatifs, des actions circuits-courts, la création d'escape-games en lien avec la forêt…
    - Le laboratoire d'expérimentation (architectes, habitants, propriétaires, collectivités) porté par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure pour produire des récits coopératifs de transitions sur quatre friches industrielles de la vallée de la Risle.
    - Le programme « Alimen'Terre » de l'association Unis Cité qui propose de déployer des volontaires en service civique dans les établissements accueillant des jeunes de 15 à 25 ans afin d'œuvrer à lutte contre le gaspillage alimentaire.

- **un montant total de 17 282 euros au titre du dispositif « #NormandieEnTransition » pour soutenir les 6 projets suivants :**
    - Les 8 à 10 ateliers de sciences participatives en lien avec la biodiversité organisés par l'association « Des pas de côté » auprès des habitants et scolaires de la commune de Préaux (76) au cours de l'année scolaire 2024/2025.
    - « Frug'apero », le projet porté par un groupe de professionnels normands de l'architecture, de l'ingénierie et de l'aménagement des territoires urbains et ruraux, qui a pour objectif, à l'image des fresques (climat...) de créer un outil normand (cartes à jouer), pédagogique et scientifiquement étayé sur la frugalité.
    - Le projet de sensibilisation « SEQUANA INCOGNITA » (animations, conférences, expositions) mené par la « Mission 1000 tonnes » sur l'espace aquatique de l'estuaire de la Seine, du Havre jusqu'à Poses.

- Le projet "transi funky remorque" porté par l'association la Bulle qui s'appuiera sur l'acquisition et l'aménagement d'une remorque modulable qui permettra de proposer des ateliers autour de la transition écologique dans différents lieux de Caen la Mer en partenariat avec les acteurs locaux.
- Le projet de La Reinette Verte qui a pour objectif de mettre en place un « observatoire agricole de la biodiversité" dans les vergers du Perche.

- Littoral : Relocalisation de l'activité touristique de la Ferme des Marais de Montmartin-sur-Mer (50)

A travers le dispositif « IDEE- Notre Littoral pour Demain » la Région propose un soutien financier aux acteurs du territoire qui souhaitent agir et anticiper leur adaptation aux conséquences du changement climatique dans une approche durable, intégrant la préservation de la biodiversité. Dans ce cadre, les élus régionaux ont attribué une subvention d'un montant de 300 000 euros à la Ferme des Marais de Montmartin-sur-Mer pour l'acquisition du camping à Sainte-Mère-Eglise permettant de relocaliser son activité touristique hors zone à risque, celle-ci étant actuellement située en zone littorale menacée par les impacts du changement climatique (recul du trait de côte, inondations…). En parallèle, le Conservatoire du Littoral prévoit l'acquisition foncière de la ferme, la déconstruction et la renaturation des milieux.

Contacts presse :
Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr
Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr